

EXPERTS, DEVENEZ MEDIATEURS !

Experts, devenez médiateur !

Devenir médiateur c'est découvrir une nouvelle activité qui accroît notre champ d'expériences et de compétences.

Expertise et médiation sont deux fonctions qui, bien que très différentes, s'enrichissent mutuellement :

Deux fonctions différentes

- Dans notre pratique expertale nous recherchons une vérité technique ressortant de notre spécialité dans le cadre d'un processus encadré par le code de procédure civile. Les réunions d'expertise sont souvent un espace de confrontation, parfois rugueux, des positions des parties au cours desquelles l'expert doit savoir écouter celles-ci, diriger les débats, trancher et gérer l'insatisfaction, voire l'opposition d'une ou des parties à ses analyses.
- L'objectif du médiateur est différent, il consiste à aider les parties à trouver elles-mêmes une solution à leur litige dans le cadre d'une procédure souple basée sur des réunions se déroulant dans un cadre apaisé, cette procédure permettant notamment la réalisation d'entretiens séparés. Le médiateur, qui est un expert de la relation, permet ainsi aux parties de se réapproprier la maîtrise de leur différend.

Qui s'enrichissent mutuellement

- L'expert formé à la médiation aura développé ses capacités d'écoute, de questionnement, d'attention à ses propres réactions et à la façon dont il est perçu par les parties. Du fait de sa pratique de la médiation, l'accroissement de ses compétences dans la gestion des relations lui permet d'exercer avec nuance et une efficacité accrue l'autorité dont il doit faire preuve dans ses rapports avec les parties et leurs conseils, notamment lors de la tenue des réunions d'expertise.
- Le médiateur, par ailleurs expert, apporte à la médiation la connaissance d'une activité ce qui est pour les parties un gage de crédibilité quant à sa capacité à comprendre les différents problèmes posés. S'il est clair que le médiateur n'a pas à apporter de solutions techniques, il est tout aussi clair que, eu égard au champ étendu des litiges, la connaissance d'un secteur par le médiateur crée de la confiance pour les parties et facilite la décision d'entrée en médiation. Même si la relation humaine est toujours centrale dans la médiation et est au cœur de toutes les formations, la variété des situations rencontrées en médiation (litiges dans la construction, litiges financiers, litiges familiaux, conflits de voisinages) devrait conduire au choix de médiateurs au profil le mieux adapté. Les experts répondent par définition à cet objectif et élargissent l'offre de médiation.

EXPERTS, DEVENEZ MEDIATEURS !

Il reste que pour l'expert intéressé par la médiation une formation à celle-ci est nécessaire car il n'y a pas de médiateur naturel même si certains sont plus à l'aise que d'autres pour exercer cette activité.

L'effort de formation trouve cependant largement sa récompense dans l'exercice de la fonction comme le montre l'intérêt que manifestent pour cette procédure les experts devenus médiateurs.